

Génocide rwandais: une condamnation de Pierre Péan requise à Paris



Photo prise le 07 mars 2008 dans un bar à Maumusson, de l'écrivain et journaliste Pierre Péan
© AFP/Archives Frank Perry

PARIS (AFP) - jeudi 25 septembre 2008 - 20h29 - Une condamnation de l'écrivain-enquêteur français Pierre Péan a été requise jeudi au dernier jour de son procès devant le tribunal de Paris où il est jugé pour son livre sur le génocide rwandais.

"On peut écrire sur le Rwanda, mais pas dire n'importe quoi n'importe comment", a déploré le procureur, Anne de Fontette, regrettant que Pierre Péan n'ait eu "ni recul ni critique" dans son ouvrage.

Elle a requis une condamnation et la publication du jugement.

Outrée par quatre pages du livre où l'écrivain affirme que les Tutsis recourent systématiquement au "mensonge" et à la "dissimulation", l'association SOS Racisme avait porté plainte en octobre 2006 pour diffamation et incitation à la haine raciale.

Pour l'association, ainsi que pour de nombreux Rwandais venus témoigner au procès, ces propos sont les mêmes que ceux qui ont conduit au génocide.

Pierre Péan "joue avec des mots qui tuent. Et les mots nous ont déjà tué assez", a témoigné jeudi Esther Mujawo-Keiner, une psychologue tutsie exerçant aujourd'hui en Allemagne.

"Je m'incline devant la douleur des victimes", a réagi Pierre Péan, tout en défendant les pages incriminées qui "avaient pour objectif de permettre la compréhension d'une guerre de désinformation qui a parfaitement réussi" au "pouvoir dictatorial" en place.

Certains historiens, comme le Belge Filip Reyntjens, ont d'ailleurs

soutenu que la "culture du mensonge" évoquée par Pierre Péan était bien "un phénomène historique" qui "aujourd'hui a atteint l'entièreté des Rwandais".

Deux anciens ministres, se sont également déplacés afin de soutenir l'enquêteur: Bernard Debré (1994-95) a ainsi dénoncé "un procès en sorcellerie de racisme", tandis que l'ex-chef de la diplomatie, Hubert Védrine, tout en reconnaissant des propos "un peu simplistes", a estimé qu'ils ne constituaient en rien "un scandale horrible".

Après avoir relevé le parcours de militant anti-raciste de Pierre Péan, lui-même parrain de SOS Racisme, ses avocats ont plaidé que son intention n'avait "jamais été de stigmatiser une race, mais de dénoncer la politique de désinformation menée par Paul Kagamé (l'actuel président rwandais) et ses hommes".

[Haut de la page](#) [Dépêche précédente](#) [Sommaire](#) [Dépêche suivante](#)

© 2008 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP.

Vous êtes intéressé par le financement de projets dans le commerce international en Afrique ou bien vous recherchez des opportunités d'affaires en Afrique ? Consultez le site IZF.